

**220<sup>e</sup> RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA**

26 mai 2023 | 10 h – 17 h (HE) | Réunion hybride

En personne : Halifax Marriott Harbourfront, Halifax (Nouvelle-Écosse)

En mode virtuel : Zoom

**Résolutions découlant de l'adoption des motions**

(Sous réserve d'une vérification ultérieure du procès-verbal de la réunion par le conseil)

| <b>Point de l'ordre du jour</b>                            | <b>Résultat</b>                                | <b>N<sup>o</sup></b> | <b>Résolution</b>  |
|--|--|----------------------|--|
| 1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour | Adoptée  | 2023-05-1D           | QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que le président soit autorisé à modifier, au besoin, l'ordre des discussions.  |
| 3.0 Ordre du jour de consentement                          | Adoptée  | 2023-05-2D           | QUE les motions de l'ordre du jour de consentement (3.1 à 3.8) soient approuvées au moyen d'une seule motion.  |
| 4.2 Produits du BCCAG                                      | Adoptée  | 2023-05-3D           | QUE le conseil, sur recommandation du BCCAG, approuve le nouveau Guide sur la consultation et la mobilisation des Autochtones à l'intention des ingénieurs et des firmes d'ingénierie (pour diffusion au public).  |
| 4.2 Produits du BCCAG                                      | Adoptée  | 2023-05-4D           | QUE le conseil, sur recommandation du BCCAG, approuve l'étude de faisabilité d'autres méthodes d'évaluation des candidats issus de programmes non agréés par le BCAPG (pour diffusion uniquement auprès des membres).  |
| 4.2 Produits du BCCAG                                      | Adoptée  | 2023-05-5D           | QUE le conseil, sur recommandation du BCCAG, approuve la révision du Guide sur la bonne moralité (pour diffusion au public).   |
| 4.3 Observateurs aux réunions du conseil                   | Rejetée  | 2023-05-6D           | QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve d'avoir recours à un expert externe en gouvernance pour le conseiller sur le rôle des observateurs, leur participation et leur présence aux réunions du conseil. Cet examen devrait être réalisé dans un délai d'un an.                    |
| 4.3 Observateurs aux réunions du conseil                   | Adoptée par la majorité requise des deux tiers | 2023-05-7D           | QUE le conseil, sur la recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve l'inclusion d'un examen des rôles des observateurs, de leur participation et de leur présence aux réunions du conseil dans le cadre d'un examen plus large de la gouvernance qui sera mené dans le cadre du Plan stratégique 2025-2029. |
| 4.4 Révision de politiques du conseil                      | Adoptée par la majorité requise des deux tiers | 2023-05-8D           | QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve la révision de la Politique du conseil 1.2, Principes directeurs.  |
|  | Adoptée par la majorité requise des deux tiers | 2023-05-9D           | QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve la révision de la Politique du conseil 4.3, Code de conduite.  |
|  | Rejetée  | 2023-05-10D          | QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve les politiques révisées suivantes :<br>4.9 Rôle des présidents (président élu, président et président sortant), et 6,13 Processus de mise en candidature et d'élection du président élu.   |

| Point de l'ordre du jour   | Résultat                                       | N°          | Résolution  |
|--|--|-------------|---|
|  | Adoptée par la majorité requise des deux tiers | 2023-05-11D | QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve la révision de la Politique du conseil 6.9, Mandat du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie.   |
|  | Adoptée par la majorité requise des deux tiers | 2023-05-12D | QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve la révision de la Politique du conseil 6.10, Mandat du Bureau canadien des conditions d'admission en génie.   |
|  | Adoptée par la majorité requise des deux tiers | 2023-05-13D | QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve la révision de la Politique du conseil 7.1 Dépenses du conseil, des comités et d'autres bénévoles.  |
| 7.2 Nomination du Comité RH 2023-2024  | Adoptée  | 2023-05-14D | QUE le conseil, sur recommandation du Comité RH, nomme les administrateurs suivants au Comité RH 2023-2024 :<br>a) Ann English<br>b) Arjan Arenja<br>c) Stormy Holmes, conseillère du Groupe des chefs de la direction nommée par le Groupe des chefs de la direction   |
| 9.1 Administrateurs et administratrices du conseil, subordonnés directs, conseiller du GCD et membres du personnel | Adoptée  | 2023-05-15D | QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil, le chef de la direction d'Ingénieurs Canada, les présidentes du BCAPG et du BCCAG, le secrétaire général, la gestionnaire, Gouvernance et Services au conseil, le directeur, Finances et la gestionnaire, Services aux membres. |
| 9.2 Administrateurs et administratrices du conseil et chef de la direction   | Adoptée  | 2023-05-16D | QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.   |
| 9.3 Administrateurs et administratrices seulement  | Adoptée  | 2023-05-17D | QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil.  |